

Afrique : Appui au Programme Frontière de l'Union africaine (PFUA)

Une gestion efficace et durable des frontières prévient les conflits entre les États africains et favorise l'intégration

Le défi

En Afrique, seul un tiers des frontières entre les pays sont clairement délimitées et démarquées. L'Union africaine (UA) considère que des frontières mal définies sont porteuses de situations conflictuelles – en particulier lorsque les régions frontalières recèlent des ressources naturelles. Le flou dans le tracé des frontières constitue un risque pour la paix et la sécurité et entrave l'intégration régionale, la croissance économique et le développement.

Notre approche

Le Programme Frontière de l'Union africaine (PFUA) a été lancé en 2007 pour contrer ces risques. Pour appuyer sa mise en œuvre, le présent projet intervient depuis 2008 à plusieurs niveaux :

Appui aux États membres de l'UA : Actuellement, le projet soutient 25 pays africains dans leurs activités de délimitation, de démarcation et de gestion de leurs frontières. En outre, le projet aide les pays partenaires à promouvoir et mettre en œuvre la coopération transfrontalière à travers, entre autres, l'élaboration de convention locales et de plan de développement. Par cette démarche, il oeuvre de façon décisive à lutter contre les causes de l'exode. Par ailleurs, le projet encourage la gestion commune des frontières par différents acteurs, dont la police des frontières, la douane, les maires, les associations de femmes et les organisations de jeunes.

Coopération avec les communautés économiques d'Afrique de l'Ouest et de l'Est : il s'agit ici prioritairement d'élaborer et d'harmoniser des lignes directrices communes organisant une gestion intégrée des frontières. Les communautés régionales se voient de plus aidées à contribuer activement à la résolution des différends frontaliers.



Intitulé du projet	Appui au Programme Frontière de l'Union africaine (PFUA)
Commettant	Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères (AA)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Région du projet	Programme panafricain
Organisme de tutelle	Commission de l'Union africaine (CUA), Département Paix et Sécurité
Durée totale	de janvier 2008 à juin 2020
Enveloppe financière	24.250.000 € (phase actuelle 2016-2020), 50 millions € en total

Renforcement de la Commission de l'Union africaine : Le projet apporte ses conseils pour la planification et la mise en œuvre de politiques et de stratégies, comme la convention de l'UA sur la coopération transfrontalière (Convention de Niamey), ainsi qu'en matière de développement organisationnel. De plus, le projet soutient l'élaboration du Système d'Information sur les Frontières de l'Union africaine (SIFUA). Il encourage en outre la coopération entre l'UA et des universités et instituts de recherche et de formation africains et européens travaillant sur l'Afrique.



Photo de gauche : Une borne le long de la frontière entre l'Algérie et le Niger, frontière fermée de fait en 2017 © GIZ

Photo de droite : Des représentants du Burkina Faso et du Mali lors du bornage © GIZ

**Esayas Abebe**

Conseiller technique principal
esayas.abebe@giz.de

Photo de gauche : Nouer des liens à travers les frontières : un passage au Mozambique © GIZ

Photo de droite : Un fonctionnaire des douanes dans la zone frontalière entre le Kenya et la Tanzanie © GIZ

Résultats en quelques chiffres...

Ces dernières années, des progrès notables ont pu être enregistrés dans la définition des tracés de frontières sur le continent africain. Avec l'appui du programme, un total de 5400 km mal délimités a été clairement démarqués pour 26 frontières. Cinq accords ont de plus été signés qui engagent les États suivants sur le tracé de leurs frontières : Comores–Mozambique (2011), Seychelles–Tanzanie (2012), Burkina Faso–Niger (2014), Côte d'Ivoire–Burkina Faso (2014), Namibie–Botswana (2018).

Pour ce qui est de la capacité de performance des acteurs africains, le programme a amélioré l'accès au savoir-faire et établi des normes à l'échelle du continent par la publication de sept manuels portant, entre autres, sur la gestion des conflits dans les zones frontalières, la démarcation des frontières et la mise en place de commissions des frontières.

Dans 28 États, les fonctionnaires des frontières peuvent désormais assumer leur rôle de manière plus professionnelle et plus efficace grâce aux formations dispensées dans divers domaines de la coopération transfrontalière. Par exemple, plus de 200 agents de santé ont été formés au Mali et en Guinée à la prévention de la maladie de fièvre hémorragique à virus Ebola et ont ainsi contribué à l'endiguement de l'épidémie de cette maladie en Afrique de l'Ouest.

En outre, des normes et les bases d'une coopération pacifique ont été établies et formalisées par des instruments de droit international : 17 États africains ont entre temps signé la convention de l'UA sur la coopération transfrontalière (Convention de Niamey). Le projet a appuyé l'élaboration de cette convention de façon déterminante.

... et en récits

« Avant, les gens devaient attendre pendant des heures, voire des jours, au passage de la frontière. Après avoir passé les contrôles au Kenya, ils devaient recommencer le processus en Tanzanie » raconte Dishon Njuguna, agent des douanes à la frontière entre le Kenya et la Tanzanie. Afin d'accélérer le passage à la frontière pour les personnes et les marchandises, un nouveau système de contrôle frontalier a été mis en place à la frontière entre le Kenya et la Tanzanie en octobre 2017, avec l'appui du projet. Le poste frontière à guichet unique (« one stop border post ») où les personnes et les marchandises ne sont plus contrôlées qu'une seule fois par une équipe de fonctionnaires kenyans et tanzaniens permet de franchir bien plus vite la frontière.

Grâce à l'ouverture du poste frontière à guichet unique, les relations économiques entre les deux pays se sont intensifiées. « Les échanges de personnes et de marchandises entre le Kenya et la Tanzanie ont été considérablement facilités par ce nouveau poste frontière. Nous travaillons 24 heures sur 24 de sorte que, chaque jour, 150 à 200 camions et 1500 personnes peuvent passer la frontière », explique Dishon Njuguna.

Publié par : Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

En coopération avec : la Commission de l'Union africaine (CUA)

Siège de la société : Dag-Hammarskjöld Weg 1-5
D-65760 Eschborn
Allemagne
T: +49 (0)61 96 79-11 75
F +49 (0)61 96 79-11 15

Pour ordre du : Ministère fédéral allemand des Affaires
étrangères (AA)

Auteurs : Ariane Stoehr, Vera Jemiller

Mise en page : GIZ

Situation : juillet 2019

La GIZ est responsable du contenu de la présente publication.